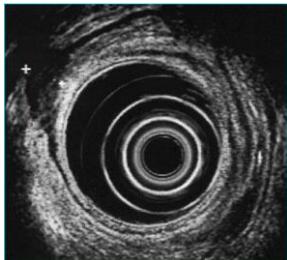


INFORMATIONS MÉDICALES AVANT LA RÉALISATION D'UNE ÉCHOENDOSCOPIE



L'écho-endoscopie est une exploration de l'abdomen combinant une approche par échographie et par endoscopie. La sonde échographique est amenée à proximité de l'organe à étudier via un endoscope. Cet examen sert à rechercher ou à explorer des lésions du tube digestif ou des organes voisins.

Ci-contre : vue échographique des différentes couches de la paroi digestive

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet examen, nous vous invitons à lire attentivement ces informations. Votre médecin est à votre disposition pour vous exposer en complément toute autre précision que vous souhaiteriez.

Pourquoi réaliser une écho-endoscopie ?

Votre médecin vous a proposé cet examen compte tenu de symptômes ou de lésions observées nécessitant une caractérisation précise qui ne peuvent pas être apportées par d'autres explorations. L'écho-endoscopie est l'examen le plus performant pour étudier la paroi de l'œsophage, de l'estomac ou du duodénum et les organes de voisinage. Il permet de rechercher la présence de calculs, de kystes, ou de tumeur dans les voies biliaires ou le pancréas. Dans certains cas, il permet de réaliser des prélèvements profonds de tissu à étudier au microscope (ponction-biopsie).

Avant la procédure :

Expliquez à votre médecin quels sont vos antécédents (problèmes de santé connus) et quels médicaments vous prenez habituellement (attention aux médicaments qui modifient la coagulation : aspirine, Plavix, Sintrom, Xarelto, Eliquis, Pradaxa etc). Si vous avez des allergies connues, détaillez-les à votre médecin.

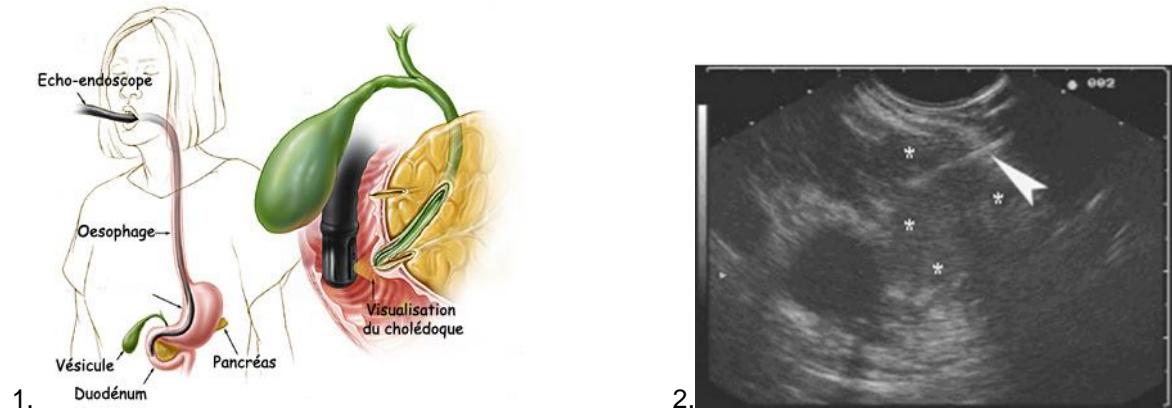
Vous devez impérativement être à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer) depuis 6 h avant l'examen. Enlevez vos éventuelles prothèses dentaires et lunettes.

Explication de l'examen :

Un écho endoscope (appareil souple) est introduit par la bouche pour l'exploration du tube digestif supérieur ou par l'anus pour des examens du rectum. De l'air est insufflé pour déplier les parois du tube digestif. Pour votre confort, une sédation ou une anesthésie générale est souvent proposée et organisée. L'examen dure environ 15-20 minutes. Après sédation ou narcose, une surveillance d'une à deux heures est requise. Il est recommandé de ne pas conduire le jour de l'examen en raison des calmants reçus et donc de vous faire accompagner le jour de l'examen pour votre retour à domicile.

Le retour est autorisé le jour même mais dans certains cas (examen difficile, écho-ponction..), une nuit d'hospitalisation de surveillance peut être nécessaire. Après l'examen, votre médecin vous

informera du délai nécessaire avant de pouvoir à nouveau manger et boire. Il vous expliquera les résultats de l'examen et vous proposera éventuellement un traitement.



Légende :

1. Positionnement de l'endoscope muni de la sonde d'échographie en regard de l'organe à explorer.
2. Vue échographique de l'organe.

Complications possibles :

Tout acte médical, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et des réglementations en vigueur recèle un risque de complication.

Les complications de l'écho-endoscopie sont exceptionnelles (perforation, infections, troubles cardiovasculaires). Elles peuvent nécessiter une hospitalisation, voire une intervention chirurgicale. Elles peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou la prise de certains médicaments. Ces complications pourraient se manifester le jour de l'examen ou dans les jours suivants. N'hésitez pas à recontacter le médecin qui s'est occupé de vous aux heures ouvrables (lu-ve 8h-16h30 ; Service d'Endoscopie Hôpital Général : 02/555.32.92 ; Hôpital de Jour : 02/555.37.77) en cas de symptôme anormal (douleur abdominale, thoracique, saignement, frissons, fièvre..). Si vous n'arrivez pas à le contacter, il importe de contacter rapidement votre médecin traitant, le médecin de garde ou le service des urgences.

Entre chaque patient et selon la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et les accessoires utilisés sont stérilisés ou jetés (matériel à usage unique).